

Tube de gelée appât à coquerelles Seclira

Fiche technologique

Tube de gelée appât à coquerelles Seclira^{MD} commence à tuer les blattes dans les minutes qui suivent leur contact avec l'appât, tout en réduisant le risque d'apercevoir des blattes.

- Renferme une nouvelle matière active de BASF ce qui en fait un outil supplémentaire pour la gestion de la résistance.
- Son indétectabilité et son fort effet de transfert font en sorte que les blattes ne modifient pas leur habitudes alimentaires et sociales, permettant ainsi d'atteindre toute la colonie.
- Sa grande appétibilité attire les blattes habituellement repoussées par les appâts en gelée ou celles repoussées par les appâts solides.
- Permet de gérer la résistance et offre un effet résiduel d'une durée supérieure à 30 jours.
- Sa polyvalence permet de l'utiliser dans une multitude d'emplacements.

Matière active

Dinotéfurane – Groupe 4A

Formule

Pâte

Un paquet contient

5 x 4 x 30g

Entreposage

Entreposer dans un endroit frais et sec, à l'écart des sources de chaleur ou des flammes nues et hors de la portée des enfants et des animaux. Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale.

Pour l'utilisation dans et autour des

Appartements, bâtiments commerciaux/industriels/résidentiels, entreprises où l'on manipule des aliments/moulées¹, garages, résidences, hôpitaux, hôtels, motels, foyers de soins de longue durée, écoles, supermarchés, moyens de transport (par ex., avions, autobus, bateaux, navires, trains, camions et remorques), entrepôts.

Aires non alimentaires : Salles d'ordures, salles de bain, drains de planchers (reliés aux égouts), entrées et vestibules, bureaux, vestiaires, salles des machines, chaufferies, garages, armoires à balais et aires d'entreposage (après la mise en conserve ou embouteillage), aires de service exemptes d'aliments pour humains et animaux.

Aires alimentaires : Emplacements destinés à la réception, à l'entreposage, au conditionnement (mise en conserve, embouteillage, emballage) et à la préparation de nourriture/moulée, l'entreposage de restes alimentaires et les systèmes de transformation fermés (meuneries, laiteries, huiles comestibles, sirops). Les aires de service (lorsque des aliments pour humains/animaux y sont exposés et que les installations sont en fonction) sont aussi considérées comme des aires alimentaires.

Ravageurs maîtrisés

Blatte germanique

Blatte orientale

¹ Les entreprises où l'on manipule des aliments/moulées sont des lieux autres que des résidences privées où l'on conserve, transforme, prépare ou sert des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ceci comprend les usines de transformation d'aliments/moulées et de viandes/volaïlle, les aires d'entreposages alimentaires, les restaurants et les supermarchés.

 **BASF**

We create chemistry

Doses d'emploi

Il est préférable de répartir l'appât en petites quantités dispersées à plusieurs endroits, plutôt qu'en grande quantité à quelques endroits. Les points d'appâtage devraient être espacés de 10 à 20 centimètres dans l'aire d'activité des blattes et du lieu présumé du repaire. À chaque point, appliquer un cercle de 3 à 6 mm de diamètre du produit (environ 0,25 à 0,5 gramme) aux doses suivantes :

Infestations légères de blattes ²	4 - 6 points d'appâtage par 10 m ² .
Infestations moyennes de blattes	7-11 points d'appâtage par 10 m ² .
Infestations sévères de blattes ³	12 - 24 points d'appâtage par 10 m ² .

² Si les blattes ne sont visibles que la nuit lorsque des lumières sont allumées, l'infestation est légère.

³ Si les blattes sont visibles en tout temps lorsque l'on ouvre des armoires, garde-manger et tiroirs, l'infestation est sévère.

Mode d'emploi

Traitement des crevasses et fissures : Appliquer directement dans les petites crevasses et fissures sur la surface de la structure. Ces petites failles se trouvent généralement aux joints d'expansion, aux points d'entrée d'appareillages et le long des plinthes et des moulures. Ce traitement ne consiste pas à couvrir les surfaces exposées.

Traitement ponctuel : L'application ponctuelle consiste à laisser un appât dans un emplacement ouvert, inaccessible aux enfants et aux animaux, par exemple sous les lavabos et les appareils ménagers lourds (réfrigérateur, cuisinière, etc.). Ne pas faire de traitement ponctuel dans les aires alimentaires ni dans les installations où l'on manipule des aliments/moulées.

Traitement des espaces vides : Appliquer dans des emplacements vides, confinés et inaccessibles au sein d'une structure, par exemple les murs creux et les plafonds suspendus.

Conseils pour l'application

Commencer par traiter une petite partie peu visible de la surface pour vérifier s'il se produit une réaction indésirable, comme une tache ou une décoloration, avant de procéder à une application à grande échelle.

Pour éviter les taches, nettoyer immédiatement les appâts à nu avec un linge humide, un essuie-tout ou une éponge, puis les jeter aux ordures.

Gestion de la résistance

Dans la mesure du possible, alterner l'emploi du réservoir d'appât en gelée Seclira ou d'autres insecticides du groupe 4 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles dans un lieu donné.

Restrictions

Voir l'étiquette pour les restrictions d'utilisation.

Pour plus d'information

Communiquer avec votre fournisseur ou visiter le [BetterPestControl.ca/fr](https://www.betterpestcontrol.ca/fr)

Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette.